



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/16

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Marie-Odile BOVIN	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTER
Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ
M. Jacques LE GOFF			

<u>Absents :</u>	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
Mme Evelynne JAUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Rue de Rennes : modification n°10 de l'Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (opération 23)

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BELINE

Par délibération en date du 7 décembre 2011, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP) pour l'aménagement de la rue de Rennes (opération 23) permettant la planification du financement de cette opération sur le fondement des articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Pour 2020, bien que les travaux soient achevés, l'opération n'est pas comptablement terminée. Ainsi, il est nécessaire d'ajuster les crédits de dépenses (exprimés en TTC) comme suit :

Aménagement rue de Rennes													
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - modification n°10 - 10 février 2020													
DEPENSES	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAUX
Maîtrise d'œuvre et autres missions	9 395,44	71 702,54	16 808,60	20 840,48	43 628,15	0,00	3 086,20	33 460,01	2 457,77			5 000,00	206 377,19
Travaux d'aménagement - Tranche Ferme			157 471,02	296 940,37	5 628,20	0,00							460 039,59
Tranche conditionnelle 1				741 829,43	30 581,04								772 410,47
Tranche conditionnelle 2				441,75	2,58			473 031,20	27 344,58		16 017,65		516 837,76
Tranche conditionnelle 3					313 777,32								313 777,32
TOTAUX	9 395,44	71 702,54	174 279,62	1 060 052,03	393 615,29	0,00	3 086,20	506 491,21	29 802,35	0,00	16 017,65	5 000,00	2 269 442,33

Les travaux d'aménagement sont arrivés à leur terme mais les décomptes définitifs (DGD) des entreprises ne sont pas tous parvenus en mairie nécessitant l'inscription de crédits au budget de l'exercice 2020.

Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le **18 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-2020_02_10_16-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2311-3 et R 2311-9,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu les délibérations n°2011-10-13 du 7 décembre 2011, n° 2012-3-2.9 du 29 mars 2012, n°2013-03-3.10 du 28 mars 2013, n°2014-02-1.12 du 19 février 2014, n° 2015-03-21 du 26 mars 2015, n° 2016-02-2.11 du 25 février 2016, n° 2016-22-12-03 du 22 décembre 2016, n°2017/03/06/3.11 du 6 mars 2017, n°2018/03/12/4.11 du 12 mars 2018 et n°2019/03/11/13 du 11 mars 2019 portant création et modification de cette AP/CP,

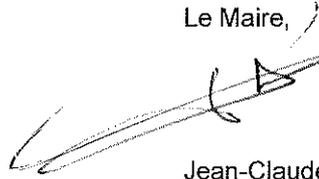
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve la modification n° 10 de cette AP/CP opération 23 « Aménagement de la Rue de Rennes » qui sera annexée au Budget 2020.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/17

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 45

Date de convocation :

03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTER
Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ
M. Jacques LE GOFF			

<i>Absents :</i>	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
Mme Evelyne JAOUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Avenue de Piré : modification n°9 de l'Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (opération 25)

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BELINE

Par délibération n° 2012-10-7 en date du 14 décembre 2012, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP) pour l'aménagement de l'avenue de Piré (opération 25) permettant la planification du financement de cette opération sur le fondement des articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Pour 2020, bien que les travaux soient achevés, l'opération n'est pas comptablement terminée. Ainsi, il est nécessaire d'ajuster les crédits de dépenses (exprimés en TTC) comme suit :

Aménagement Avenue de Piré									
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - modification n°9 -10 février 2020									
DEPENSES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAUX
Maitrise d'oeuvre et autres missions	48 914,17	60 427,17	28 987,30	1 513,79	6 879,50	29 226,38	2 583,81	1 000,00	179 532,12
Travaux d'aménagement	0,00	73 922,64	1 007 305,22	34 232,80	107 722,97	722 684,67	91 596,87	29 000,00	2 066 465,17
TOTAUX	48 914,17	134 349,81	1 036 292,52	35 746,59	114 602,47	751 911,05	94 180,68	30 000,00	2 245 997,29

Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le **18 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-2020_02_10_17-DE

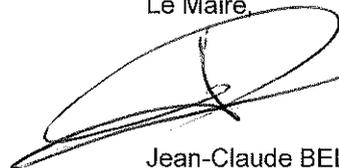
Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2311-3 et R2311-9,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu les délibérations n° 2012-10-7 en date du 14 décembre 2012, n°2013-03-3.12 du 28 mars 2013, n° 2014-02-1.13 du 19 février 2014, n° 2014-11-06 du 3 novembre 2014, n° 2015-03-22 du 26 mars 2015, n°2016-02-2.12 du 25 février 2016, n°2017/03/06/3.12 du 6 mars 2017, n°2018/03/12/4.12 du 12 mars 2018 et n°2019/03/11/14 du 11 mars 2019 portant création et modification de cette AP/CP,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve la modification n°9 de cette AP/CP opération 25 « Avenue de Piré » qui sera annexée au Budget 2020.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/18

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Françoise GATEL	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Marie-Odile BOVIN	Mme Danièle BOTTE	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTER
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
M. Pascal GUISET	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Jacques LE GOFF	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ

<u>Absents :</u>	
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Evelyne JAOUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Aménagement du centre-ville : modification n°2 de l'Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (opération 24)

Rapporteur : Madame Marielle DEPORT

Par délibération n°2017/11/06/11 en date du 6 novembre 2017, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP) pour les études et les travaux d'aménagement du centre-ville (opération 24) permettant la planification du financement de cette opération sur le fondement des articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Après la phase d'études et de concertation, le projet a été validé courant 2019 tant d'un point de vue technique qu'au niveau du planning des travaux. Les marchés de travaux ont été signés au mois de décembre 2019 pour un début des travaux en avril 2020. Le budget 2020 prévoit donc la réalisation d'une partie des travaux d'une durée de 18 mois. Il est ainsi nécessaire d'ajuster les crédits de dépenses (exprimés en TTC) comme suit :

Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le **18 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-2020_02_10_18-DE

AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE							
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - modification n°2 du 10 février 2020							

DEPENSES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAUX
Diagnostic	19 948,80	10 478,46					30 427,26
Maitrise d'œuvre et autres missions			74 524,82	55 664,13	40 000,00	33 000,00	203 188,95
Travaux			6 788,40		1 261 917,00	1 510 000,00	2 778 705,40
TOTAUX	19 948,80	10 478,46	81 313,22	55 664,13	1 301 917,00	1 543 000,00	3 012 321,61

Par ailleurs, des demandes de subventions seront formulées auprès de la Communauté de communes au titre des fonds de concours libres, de l'Etat et de la Région.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2311-3 et R2311-9,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu la délibération n°2017/11/06/11 en date du 6 novembre 2017 et n°2019/04/01/08 du 01 avril 2019 portant création et modification de cette AP/CP,

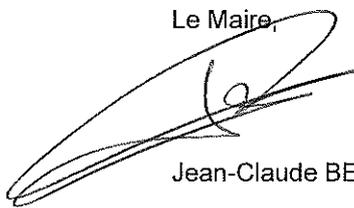
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à 43 voix Pour et 2 Contre, le Conseil municipal :

- **approuve la modification n°2 de cette autorisation de programme/crédit de paiement opération n°24 « Aménagement du centre-ville » qui sera annexée au budget 2020.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/19

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTER
Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ
M. Jacques LE GOFF			

<u>Absents :</u>	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
Mme Evelynne JAOUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Amélioration des performances énergétiques de l'école élémentaire La Pince Guerrière : modification n°8 de l'Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (opération 27)

Rapporteur : Monsieur Philippe LANGLOIS

Par délibération n°2013-11-08 en date du 19 décembre 2013, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP) pour l'amélioration des performances énergétiques de l'école élémentaire La Pince Guerrière (opération 27) permettant la planification du financement de cette opération sur le fondement des articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Pour 2020, bien que les travaux soient achevés, l'opération n'est pas comptablement terminée. Ainsi, il est nécessaire d'ajuster les crédits de dépenses (exprimés en TTC) comme suit :

Amélioration des performances énergétiques - LPG									
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - modification n°8 - 10 février 2020									
DEPENSES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAUX
Maitrise d'œuvre et autres missions	289,92	37 958,40	56 549,87	30 325,96	40 549,59	996,16	8 064,20	2 000,00	176 734,10
Travaux d'aménagement		0,00	376 899,84	795 105,87	584 424,43	306 822,99	218 305,51	4 000,00	2 285 558,64
Location classes mobiles				25 453,80	17 039,12				42 492,92
Matériel			1 961,40	2 714,40	3 956,92	2 996,20			11 628,92
TOTAUX	289,92	37 958,40	435 411,11	853 600,03	645 970,06	310 815,35	226 369,71	6 000,00	2 516 414,58

Il est précisé que ces travaux sont subventionnés par la Communauté de communes dans le cadre des fonds de concours, par l'Etat via la dotation d'équipement des territoires ruraux et par le département.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2311-3 et R 2311-9,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu les délibérations n°2013-11-08 en date du 19 décembre 2013, n° 2014-02-1.14 du 19 février 2014, n° 2014-09-08 du 28 août 2014, n° 2015-03-23 du 26 mars 2015, n° 2016- 02-2.13 du 25 février 2016, n°2017/03/06/3.13 du 6 mars 2017 , n°2018/03/12/4.13 du 12 mars 2018 et n° 2019/03/11/15 du 11 mars 2019 portant création et modification de cette AP/CP,

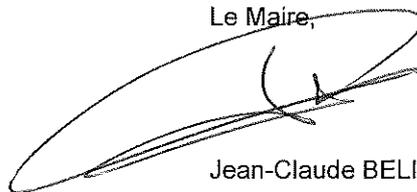
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve la modification n°8 de cette AP/CP opération 27 « Amélioration des performances énergétiques de l'école élémentaire La Pince Guerrière » qui sera annexée au Budget 2020.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/20

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Claudine DESMET	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Séverine MAYEUX	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTER
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
M. Pascal GUISSSET	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Jacques LE GOFF	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ

<u>Absents :</u>	
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÛN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Evelynne JAUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Réfection des lucarnes du château : modification n°6 de l'Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (opération 28)

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BELINE

Par délibération n° 2014-02-1.15 en date du 19 février 2014, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP) pour la réfection des lucarnes du château (opération 28) permettant la planification du financement de cette opération sur le fondement des articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

En effet, dans le cadre de l'entretien du château, un diagnostic, réalisé en 2011, préconisait de programmer la réfection des lucarnes du château.

Ces travaux de réfection des lucarnes et de la toiture se déroulent en 6 phases étalés sur 3 ans (2018-2019-2020).

Après la réalisation des phases n°1 à n°4 sur l'année 2018 et 2020, le budget 2020 prévoit la réalisation des phases n°5 et 6.

Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le **18 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-2020_02_10_20-DE

Afin de programmer au mieux les dépenses liées à la réfection des lucarnes et de la toiture du château, il est nécessaire d'ajuster les crédits de dépenses (exprimés en TTC) comme suit :

Réfection des lucarnes du château										
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement -modification n°6 - 10 février 2020										
DEPENSES	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAUX
Etudes	19 886,59			3504,00						23 390,59
Maîtrise d'œuvre et autres missions			461,59	9 312,00	48 863,00	13 948,58	47 735,49	25 000,00	5 000,00	150 320,66
Travaux d'aménagement						363 646,50	530 344,67	370 000,00	30 000,00	1 293 991,17
TOTAUX	19 886,59	0,00	461,59	12 816,00	48 863,00	377 595,08	578 080,16	395 000,00	35 000,00	1 467 702,42

Par ailleurs, des demandes de subventions seront adressées auprès de l'Etat (DRAC), de la Région et de la Communauté de communes au titre des fonds de concours (20 % du montant HT total).

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-3 et R2311-9,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu la délibération n° 2014-02-1.15 en date du 19 février 2014, n° 2015-03-24 du 26 mars 2015, n° 2016-02-2.14 du 25 février 2016, n° 2017/03/06/3.14 du 6 mars 2017, n° 2018/03/12/4.14 du 12 mars 2018 et n° 2019/03/11/16 du 11 mars 2019 portant création et modification de cette AP/CP,

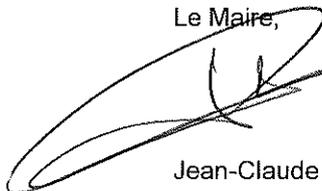
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve la modification n°6 de cette AP/CP opération 28 « Réfection des lucarnes du château » qui sera annexée au Budget 2020.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/21

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Marie-Odile BOVIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Claudine DESMET	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Séverine MAYEUX	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
M. Pascal GUISSSET	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Jacques LE GOFF	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ

<i>Absents :</i>	
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Evelyne JAOUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Construction de locaux et de vestiaires au stade de football de Châteaugiron : modification n°6 de l'Autorisation de Programme-Crédits de Paiement (opération 30)

Rapporteur : Monsieur Thierry SCHUFFENECKER

Par délibération n° 2016-22-12-04 en date du 22 décembre 2016, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP) pour la construction de locaux et de vestiaires au stade de football (opération 30) permettant la planification du financement de cette opération sur le fondement des articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Pour 2020, bien que les travaux soient achevés, l'opération n'est pas comptablement terminée. Ainsi, il est nécessaire d'ajuster les crédits de dépenses (exprimés en TTC) comme suit

CONSTRUCTION DE LOCAUX ET DE VESTIAIRES AU STADE DE FOOTBALL						
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement -modification n°6 -10 février 2020						
DEPENSES	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAUX
Maitrise d'œuvre et autres missions	993,60	17 211,61	14 492,88	2 852,40	4 000,00	39 550,49
Clôtures		22 089,17				22 089,17
Travaux - 1ère tranche			174 336,06	10 632,72	5 500,00	190 468,78
Travaux-2ème tranche				179 759,58	6 500,00	186 259,58
TOTAUX	993,60	39 300,78	188 828,94	193 244,70	16 000,00	438 368,02

Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le **18 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-2020_02_10_21-DE

Par ailleurs, des subventions ont été attribuées par l'Etat, la Fédération Française de Football et la Communauté de communes au titre des fonds de concours (20 % du montant HT total).

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-3 et R2311-9,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu les délibérations n° 2016-22-12-04 en date du 22 décembre 2016, n°2017/03/06/3.15 du 6 mars 2017, n°2018/03/12/4.15 du 12 mars 2018, n° 2018/12/17/18 du 17 décembre 2018, n°2019/03/11/17 du 11 mars 2019 et n°2019/12/16/14 du 16 décembre 2019 portant création et modification de cette AP/CP,

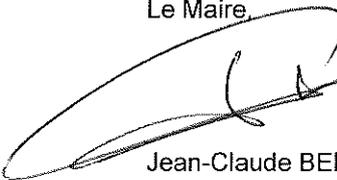
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve la modification n°6 de cette AP/CP opération 30 « Construction de locaux et de vestiaires au stade de football » qui sera annexée au Budget 2020.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/22

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT	
M. Yves RENAULT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	
Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	
Mme Isabelle PLANTIN	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	
Mme Marie-Odile BOVIN	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL	
Mme Claudine DESMET	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER	
Mme Séverine MAYEUX	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN	
M. Georges GUYARD	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER	
M. Pascal GUISET	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ	
M. Jacques LE GOFF			

<u>Absents :</u>	
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Evelynne JAUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Extension de la salle de la Gironde : modification n°3 de l'autorisation de programme-crédits de paiement (opération 31)

Rapporteur : Monsieur Thierry SCHUFFENECKER

Par délibération n°2017/03/06/3.16 en date du 6 mars 2017, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP) pour les travaux d'extension de la salle de la Gironde (opération 31) permettant la planification du financement de cette opération sur le fondement des articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Après les études de programmation et la présentation du projet définitif par le maître d'œuvre, les travaux de construction débuteront au cours du second trimestre 2020.

Afin de programmer au mieux les dépenses liées à cette opération, il est nécessaire d'ajuster les crédits de dépenses (exprimés en TTC) comme suit :

EXTENSION SALLE DE LA GIRONDE
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement -modification n° 3- 10 février 2020

DEPENSES	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAUX
Etude de programmation	0,00	17 096,40				17 096,40
Maitrise d'œuvre et autres missions			56 897,80	109 965,00	40 000,00	206 862,80
Travaux			0,00	1 280 000,00	760 000,00	2 040 000,00
TOTAUX	0,00	17 096,40	56 897,80	1 389 965,00	800 000,00	2 263 959,20

Par ailleurs, des demandes de subventions seront formulées auprès de l'Etat, le Département et la Communauté de communes au titre des fonds de concours.

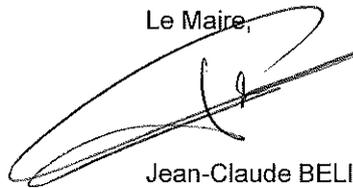
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-3 et R2311-9,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu la délibération n°2017/03/06/3.16 en date du 6 mars 2017, n° 2018/03/12/4.16 du 12 mars 2018 et n°2019/03/11/18 du 11 mars 2019 portant création et modification de cette AP/CP,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à 43 voix Pour et 2 abstentions, le Conseil municipal :

- approuve la modification n°3 de cette AP/CP opération 31 « Extension de la salle de la Gironde » qui sera annexée au Budget 2020.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/23

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Claudine DESMET	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Séverine MAYEUX	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
M. Pascal GUISET	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Jacques LE GOFF	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ

<u>Absents :</u>	
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Evelynne JAOUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Construction du pôle enfance jeunesse culture à Ossé - tranche médiathèque : clôture de l'Autorisation de Programme-Crédits de Paiement (opération 32)

Rapporteur : Madame Catherine TAUPIN

Par délibération n° 2016-89 en date du 05 décembre 2016, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP) pour la construction du pôle enfance jeunesse culture pour la partie médiathèque (opération 32) permettant la planification du financement de cette opération sur le fondement des articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Après réalisation de l'ensemble des travaux et perception de la totalité des subventions, cette autorisation de Programme d'un montant initial de 800 000€ peut être clôturée.

En définitif, depuis 2016, les travaux de construction de la médiathèque d'un montant de 1 065 000,97€ sont subventionnés à hauteur de 51,83% comme indiqué dans le tableau récapitulatif de cette opération :

Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le **18 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-2020_02_10_23-DE

CONSTRUCTION POLE ENFANCE JEUNESSE CULTURE
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement -Clôture-10 février 2020

DEPENSES	2016	2017	2018	2019	TOTAUX
Maitrise d'œuvre et autres missions	0,00	19 701,75	10 042,82	26 423,21	56 167,78
Travaux - Tranche conditionnelle		657 891,67	278 423,89	19 207,13	955 522,69
Mobilier + informatique		0,00	50 496,69		50 496,69
Matériel			2 813,81		2 813,81
TOTAUX	0,00	677 593,42	341 777,21	45 630,34	1 065 000,97

RECETTES - SUBVENTION	2016	2017	2018	2019	TOTAUX
Département		70 377,87	70 139,11		140 516,98
Etat-DGD	103 130,00	20 000,00	108 327,00		231 457,00
Etat-TIL		5 752,63		6 747,37	12 500,00
CCPC - Fonds de concours	42 066,00	18 842,00	106 570,00	90,00	167 568,00
Autofinancement et emprunts					0,00
TOTAUX	145 196,00	114 972,50	285 036,11	6 837,37	552 041,98

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-3 et R2311-9,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu les délibérations n°2016-89 en date du 05 décembre 2016, n°2017/03/06/3.17 du 6 mars 2017, n°2018/03/12/4.17 du 12 mars 2018, n°2018/12/17/19 du 17 décembre 2018 et n° 2019/03/11/19 du 11 mars 2019 portant création et modification de cette AP/CP,

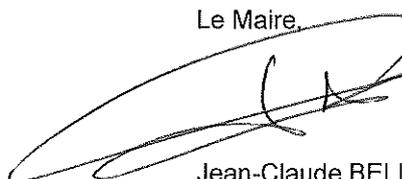
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- prend acte que les crédits de paiement réalisés au titre de cette autorisation de programme s'élèvent à 1 065 000,97€,
- approuve la clôture de cette AP/CP opération 32 « Construction du pôle enfance jeunesse culture-tranche médiathèque ».

Pour Copie Conforme,

Le Maire,


Jean-Claude BELINE





Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/24

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Marie-Odile BOVIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Claudine DESMET	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Séverine MAYEUX	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
M. Pascal GUISSSET	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Jacques LE GOFF	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ

<i>Absents :</i>	
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Marion BELLIARD absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Evelynne JAUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Remplacement des menuiseries extérieures à l'école Ex-Paul Féval : modification n°3 de l'Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (opération 33)

Rapporteur : Monsieur Philippe LANGLOIS

Par délibération n°2018/03/12/4.18 en date du 12 mars 2018, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP) pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures de l'école Ex-Paul Féval (opération 33) permettant la planification du financement de cette opération sur le fondement des articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Suite à une modification du planning, le début des travaux initialement prévu en 2018 a été reporté au printemps 2019. Ainsi, les deux premières tranches de travaux se sont déroulées en 2019. La dernière tranche est prévue au budget 2020. Il est nécessaire d'ajuster les crédits de dépenses (exprimés en TTC) comme suit :

REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES EX-P.FEVAL
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - Modification n°3 - 10 février 2020

DEPENSES	2018	2019	2020	TOTAUX
Maitrise d'œuvre et autres missions	316,51			316,51
Travaux		84 006,31	29 600,00	113 606,31
TOTAUX	316,51	84 006,31	29 600,00	113 922,82

Par ailleurs, des demandes de subventions ont été formulées auprès de la Communauté de communes au titre des fonds de concours.

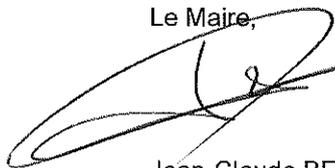
Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2311-3 et R2311-9,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu la délibération n°2018/03/12/4.18 en date du 12 mars 2018, n°2019/03/11/20 du 11 mars 2019 et n°2019/09/09/08 du 9 septembre 2020 portant création et modification de cette AP/CP,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve la modification n°3 de cette autorisation de programme/crédit de paiement opération n°33 « Remplacement des menuiseries extérieures Ex-Paul Féval » qui sera annexé au Budget 2020.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,




Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/25

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 45

Date de convocation :

03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTER
Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ
M. Jacques LE GOFF			

<i>Absents :</i>	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
Mme Evelyne JAOUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Création d'une autorisation de programme-crédits de paiement pour les travaux d'extension de l'école Le Centaure (opération 29)

Rapporteur : Monsieur Philippe LANGLOIS

Conformément aux articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales, les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter sur un seul budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Elle vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan budgétaire, financier mais aussi organisationnel. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Compte tenu de la croissance prévisionnelle des effectifs scolaires dans les années à venir, la commune souhaite anticiper l'accueil des nouveaux élèves via des travaux d'extension de l'école Le Centaure. Cette extension prévoit la construction de nouvelles 2 classes, de sanitaires et l'agrandissement du restaurant scolaire.

Budgétairement, cette pluriannualité implique la création d'une autorisation de programme/crédit de paiement (AP/CP) dans un but de planification et d'optimisation de la programmation du budget.

Dans le budget de l'année 2020, il est prévu dans un premier temps la réalisation des études de maîtrise d'œuvre ainsi que le début des travaux.

Ainsi, il est proposé de créer une autorisation de programme/crédit paiement jusqu'en 2021 pour l'opération n° 29 « Extension de l'école Le Centaure » présentée comme suit :

EXTENSION ECOLE LE CENTAURE			
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - Création- 10 février 2020			
DEPENSES	2020	2021	TOTAUX
Etudes et honoraires			0,00
Maîtrise d'œuvre et autres missions	75 000,00	45 000,00	120 000,00
Travaux	184 500,00	246 000,00	430 500,00
TOTAUX	259 500,00	291 000,00	550 500,00

Par ailleurs, des demandes de subventions ont été formulées auprès de la Communauté de communes au titre des fonds de concours (20 % du montant HT total).

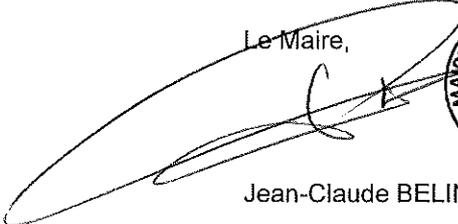
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve la création de cette autorisation de programme/crédit de paiement opération n° 29 « Extension de l'école Le Centaure ».

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/26

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 45

Date de convocation :

03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Claudine DESMET	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTER
Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ
M. Jacques LE GOFF			

<i>Absents :</i>	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
Mme Evelynne JAOUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Création d'une autorisation de programme-crédits de paiement pour les travaux de construction d'un nouveau centre technique (opération 35)

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BELINE

Conformément aux articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales, les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter sur un seul budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Elle vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan budgétaire, financier mais aussi organisationnel. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Compte tenu du développement de la commune et des effectifs des services techniques, les ateliers techniques municipaux devront se délocaliser. Ainsi, la prospective budgétaire a prévu la construction d'un nouveau centre technique pour un montant estimatif de 1,7 millions d'euro.

Budgétairement, cette pluriannualité implique la création d'une autorisation de programme/crédit de paiement (AP/CP) dans un but de planification et d'optimisation de la programmation du budget.

Dans le budget de l'année 2020, il est prévu dans un premier temps la réalisation des études de programmation pour un démarrage des travaux en 2021.

Ainsi, il est proposé de créer une autorisation de programme/crédit paiement jusqu'en 2022 pour l'opération n° 35 « Construction d'un nouveau centre technique » présentée comme suit :

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE				
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - Création -10 février 2020				
DEPENSES	2020	2021	2022	TOTAUX
Etudes et honoraires	25 000,00			25 000,00
Acquisition de terrain		160 000,00		160 000,00
Maîtrise d'œuvre et autres missions		10 000,00	5 000,00	15 000,00
Travaux		300 000,00	1 200 000,00	1 500 000,00
TOTAUX	25 000,00	470 000,00	1 205 000,00	1 700 000,00

Par ailleurs, des demandes de subventions seront formulées auprès de l'Etat et la Communauté de communes au titre des fonds de concours (20 % du montant HT total).

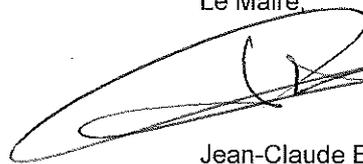
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à 43 voix Pour et 2 abstentions, le Conseil municipal :

- approuve la création de cette autorisation de programme/crédit de paiement opération n° 35 « Construction d'un nouveau centre technique ».

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/27

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Claudine DESMET	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Séverine MAYEUX	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
M. Pascal GUISSSET	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Jacques LE GOFF	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ

<u>Absents :</u>	
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Evelynne JAOUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Création d'une autorisation de programme-crédits de paiement pour les travaux de réfection de la couverture de l'église de Ossé (opération 37)

Rapporteur : Monsieur Denis GATEL

Conformément aux articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales, les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter sur un seul budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Elle vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan budgétaire, financier mais aussi organisationnel. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Actuellement des travaux de mises aux normes électriques sont en cours de réalisation à l'église de Ossé. Suite aux études réalisées sur l'état de la couverture, des travaux de réfection sont nécessaires pour assurer à la fois la sécurité de ce bâtiment et la stabilité de cet édifice. Cette réfection est prévue en plusieurs phases sur une durée de 3 ans.

Budgétairement, cette pluriannualité implique la création d'une autorisation de programme/crédit de paiement (AP/CP) dans un but de planification et d'optimisation de la programmation du budget.

Dans le budget de l'année 2020, il est prévu la réalisation de la première phase de cette réfection.

Ainsi, il est proposé de créer une autorisation de programme/crédit paiement jusqu'en 2022 pour l'opération n° 37 « Réfection de la couverture –Eglise de Ossé» présentée comme suit :

REFECTION COUVERTURE- EGLISE OSSE				
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - Création -10 février 2020				
DEPENSES	2020	2021	2022	TOTAUX
Etudes et honoraires				0,00
Maitrise d'œuvre et autres missions				0,00
Travaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00	90 000,00
TOTAUX	30 000,00	30 000,00	30 000,00	90 000,00

Par ailleurs, des demandes de subventions seront formulées auprès de l'Etat et la Communauté de communes au titre des fonds de concours (20 % du montant HT total).

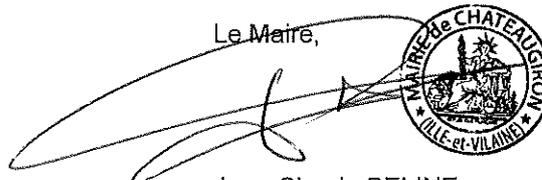
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve la création de cette autorisation de programme/crédit de paiement opération n°37 « Réfection de la couverture-Eglise de Ossé ».**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/28

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Marie-Odile BOVIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Claudine DESMET	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Séverine MAYEUX	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
M. Pascal GUISSSET	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Jacques LE GOFF	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ

<i>Absents :</i>	
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Evelynne JAOUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Création d'une autorisation de programme-crédits de paiement pour les travaux d'installation de la vidéoprotection (opération 38)

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BELINE

Conformément aux articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales, les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter sur un seul budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Elle vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan budgétaire, financier mais aussi organisationnel. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Suite aux différents actes de vandalisme (destruction des équipements publics, tags...) ayant eu lieu sur le territoire de la commune nouvelle, la municipalité a débuté une réflexion afin réduire ces derniers. En collaboration avec la gendarmerie, un programme pluriannuel sur une durée de 3 ans est prévu pour l'installation de la vidéoprotection à la fois sur la voirie publique (entrée de ville) et sur les bâtiments publics.

Budgétairement, cette pluriannualité implique la création d'une autorisation de programme/crédit de paiement (AP/CP) dans un but de planification et d'optimisation de la programmation du budget.

Dans le budget de l'année 2020, il est prévu la réalisation de la première phase de ce programme d'installation.

Ainsi, il est proposé de créer une autorisation de programme/crédit paiement jusqu'en 2022 pour l'opération n° 38 « Programme d'installation de la vidéoprotection » présentée comme suit :

PROGRAMME D'INSTALLATION DE LA VIDEOPROTECTION
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - Création- 10 février 2020

DEPENSES	2020	2021	2022	TOTAUX
Etudes et honoraires				0,00
Maitrise d'œuvre et autres missions				0,00
Travaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00	90 000,00
TOTAUX	30 000,00	30 000,00	30 000,00	90 000,00

Par ailleurs, des demandes de subventions seront formulées auprès de l'Etat et la Communauté de communes au titre des fonds de concours (20 % du montant HT total).

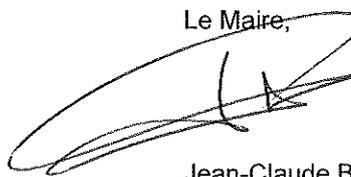
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à 43 voix Pour et 2 abstentions, le Conseil municipal :

- approuve la création de cette autorisation de programme/crédit de paiement opération n°38 « Programme d'installation de la vidéoprotection ».

Pour Copie Conforme,

Le Maire,




Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2020

N° 2020/02/10/29

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 40
Nombre de votants : 45

Date de convocation :
03 février 2020

L'an deux mille vingt le dix février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Marielle DEPORT
Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Françoise GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Claudine DESMET	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL
Mme Séverine MAYEUX	Mme Stéphanie BANCHAREL	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER
M. Georges GUYARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
M. Pascal GUISSSET	M. Jean-François PROVOST	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Jacques LE GOFF	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ

<i>Absents :</i>	
M. Vincent CROCQ absent sans pouvoir	M. Joseph MENARD absent sans pouvoir
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT
Mme Virginie LEFFRAY absente sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent sans pouvoir
Mme Laurence VILLENAVE absente sans pouvoir	M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir
Mme Evelynne JAOUANNET absente qui donne pouvoir à M. Jacques LE GOFF	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	M. Vincent BOUTEMY absent sans pouvoir

Secrétaire de séance désignée : Madame Isabelle PLANTIN

Objet : Vote du budget primitif « Commune » - exercice 2020

Rapporteur : Monsieur Yves RENAULT

Le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2020 s'élève globalement à 18 573 292,00 € répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section de fonctionnement : 10 391 174,00 €
- section d'investissement : 8 182 118,00 €

Des extraits des documents budgétaires 2020 sont joints à la note de synthèse, consultables dans leur intégralité en Mairie (Annexes 1.29, 2.29 et 3.29).

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le **26 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-BP2020COMMUNE-BF

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu la délibération n° 2020/01/20/03 du 20 janvier 2020 portant sur le débat d'orientation budgétaire 2020,

Vu la présentation du budget 2020 faite lors de la séance du conseil municipal,

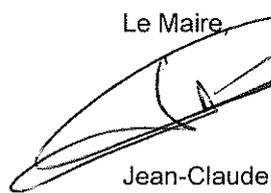
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2020,

Après en avoir délibéré à 43 voix Pour et 2 Contre, le Conseil municipal :

- vote le budget primitif « Commune » pour l'exercice 2020

Pour Copie Conforme,

Le Maire



Jean-Claude BELINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 du point 29

COMMUNE - COMMUNE DE CHATEAUGIRON (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006448300015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CHATEAUGIRON

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 391 174,00	8 345 147,65
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 046 026,35
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		10 391 174,00	10 391 174,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 690 216,67	8 118 518,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	718 860,00	63 600,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 773 041,33	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 182 118,00	8 182 118,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 573 292,00	18 573 292,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 434 591,00	0,00	2 427 269,00	0,00	2 427 269,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 931 218,00	0,00	4 034 487,00	0,00	4 034 487,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	700,00	0,00	700,00
65	Autres charges de gestion courante	826 992,19	0,00	821 638,55	0,00	821 638,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 193 801,19	0,00	7 284 094,55	0,00	7 284 094,55
66	Charges financières	111 000,00	0,00	100 500,00	0,00	100 500,00
67	Charges exceptionnelles	9 560,00	0,00	8 100,00	0,00	8 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 324 361,19	0,00	7 402 694,55	0,00	7 402 694,55
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 809 805,81		2 689 079,45	0,00	2 689 079,45
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	284 827,00		299 400,00	0,00	299 400,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 094 632,81		2 988 479,45	0,00	2 988 479,45
TOTAL		10 418 994,00	0,00	10 391 174,00	0,00	10 391 174,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 391 174,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	80 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	824 910,86	0,00	849 840,00	0,00	849 840,00
73	Impôts et taxes	5 088 481,00	0,00	5 105 741,00	0,00	5 105 741,00
74	Dotations et participations	2 057 632,00	0,00	1 822 975,00	0,00	1 822 975,00
75	Autres produits de gestion courante	241 160,00	0,00	306 880,65	0,00	306 880,65
Total des recettes de gestion courante		8 292 183,86	0,00	8 145 436,65	0,00	8 145 436,65
76	Produits financiers	4 020,00	0,00	20,00	0,00	20,00
77	Produits exceptionnels	61 050,00	0,00	76 001,00	0,00	76 001,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 357 253,86	0,00	8 221 457,65	0,00	8 221 457,65
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	172 000,00		123 690,00	0,00	123 690,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		172 000,00		123 690,00	0,00	123 690,00
TOTAL		8 529 253,86	0,00	8 345 147,65	0,00	8 345 147,65

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 046 026,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 391 174,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 864 789,45	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le **26 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-BP2020COMMUNE-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	277 760,72	117 903,50	76 880,00	0,00	194 783,50
204	Subventions d'équipement versées	63 000,00	40 362,87	0,00	0,00	40 362,87
21	Immobilisations corporelles	717 591,89	25 738,48	669 176,00	0,00	694 914,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 617 080,39	534 855,15	5 180 432,00	0,00	5 715 287,15
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 675 433,00	718 860,00	5 926 488,00	0,00	6 645 348,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 900,00	0,00	1 900,00	0,00	1 900,00
13	Subventions d'investissement	600,00	0,00	7 038,00	0,00	7 038,00
16	Emprunts et dettes assimilées	486 150,55	0,00	511 750,67	0,00	511 750,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	0,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	499 650,55	0,00	530 688,67	0,00	530 688,67
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 175 083,55	718 860,00	6 457 176,67	0,00	7 176 036,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	172 000,00		123 690,00	0,00	123 690,00
041	Opérations patrimoniales (4)	13 600,00		109 350,00	0,00	109 350,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	185 600,00		233 040,00	0,00	233 040,00
	TOTAL	6 360 683,55	718 860,00	6 690 216,67	0,00	7 409 076,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	773 041,33
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 182 118,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 126 172,38	63 600,00	1 718 171,47	0,00	1 781 771,47
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	245 664,36	0,00	921 035,75	0,00	921 035,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 371 836,74	63 600,00	2 639 207,22	0,00	2 702 807,22
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	724 000,00	0,00	938 180,00	0,00	938 180,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 781 154,45	0,00	1 428 301,33	0,00	1 428 301,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
	Total des recettes financières	2 520 154,45	0,00	2 381 481,33	0,00	2 381 481,33
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 891 991,19	63 600,00	5 020 688,55	0,00	5 084 288,55
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 809 805,81		2 689 079,45	0,00	2 689 079,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	284 827,00		299 400,00	0,00	299 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	13 600,00		109 350,00	0,00	109 350,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 108 232,81		3 097 829,45	0,00	3 097 829,45

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - Budget Principal - BP (projet de

Envoyé en préfecture le 21/02/2020
 Reçu en préfecture le 21/02/2020
 Affiché le **26 FEV, 2020**
 ID : 035-200064483-20200210-BP2020COMMUNE-BF

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles		
	TOTAL	8 000 224,00	63 600,00	8 118 518,00	0,00	8 182 118,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 182 118,00
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 864 789,45
--	--------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 427 269,00		2 427 269,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 034 487,00		4 034 487,00
014	Atténuations de produits	700,00		700,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	821 638,55		821 638,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	100 500,00	0,00	100 500,00
67	Charges exceptionnelles	8 100,00	0,00	8 100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	299 400,00	299 400,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 689 079,45	2 689 079,45
Dépenses de fonctionnement – Total		7 402 694,55	2 988 479,45	10 391 174,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

10 391 174,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 900,00	0,00	1 900,00
13	Subventions d'investissement	7 038,00	0,00	7 038,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	511 750,67	0,00	511 750,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	194 783,50	0,00	194 783,50
204	Subventions d'équipement versées	40 362,87	100 000,00	140 362,87
21	Immobilisations corporelles (6)	694 914,48	0,00	694 914,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 715 287,15	133 040,00	5 848 327,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
Dépenses d'investissement – Total		7 176 036,67	233 040,00	7 409 076,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

773 041,33

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 182 118,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 000,00		60 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	849 840,00		849 840,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		123 690,00	123 690,00
73	Impôts et taxes	5 105 741,00		5 105 741,00
74	Dotations et participations	1 822 975,00		1 822 975,00
75	Autres produits de gestion courante	306 880,65	0,00	306 880,65
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Produits exceptionnels	76 001,00	0,00	76 001,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	8 221 457,65	123 690,00	8 345 147,65

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 046 026,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 391 174,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	938 180,00	0,00	938 180,00
13	Subventions d'investissement	1 781 771,47	0,00	1 781 771,47
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	921 035,75	0,00	921 035,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	9 350,00	9 350,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		299 400,00	299 400,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 689 079,45	2 689 079,45
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00
	Recettes d'investissement – Total	3 655 987,22	3 097 829,45	6 753 816,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 428 301,33
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 182 118,00
---	---------------------

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le **26 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-BP2020COMMUNE-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 434 591,00	2 427 269,00	0,00
60611	Eau et assainissement	22 090,00	21 300,00	0,00
60612	Energie - Electricité	290 520,00	292 880,00	0,00
60621	Combustibles	25 500,00	27 700,00	0,00
60622	Carburants	32 470,00	32 320,00	0,00
60623	Alimentation	135 370,00	154 500,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 490,00	1 670,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	19 000,00	19 000,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	171 840,00	136 123,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	18 100,00	17 200,00	0,00
60636	Vêtements de travail	12 985,00	14 945,00	0,00
6064	Fournitures administratives	21 535,00	22 445,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	31 880,00	31 000,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	20 373,00	22 084,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	9 220,00	9 100,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	441 395,00	510 270,00	0,00
6132	Locations immobilières	2 050,00	2 050,00	0,00
6135	Locations mobilières	18 500,00	20 000,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 400,00	1 200,00	0,00
61521	Entretien terrains	66 250,00	70 550,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	117 400,00	157 400,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	74 000,00	85 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	26 700,00	23 450,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	36 200,00	34 500,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	49 760,00	50 190,00	0,00
6156	Maintenance	175 405,00	97 770,00	0,00
6161	Multirisques	58 836,00	45 100,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 488,00	6 745,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 750,00	17 350,00	0,00
6188	Autres frais divers	6 000,00	5 900,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	500,00	0,00
6226	Honoraires	4 000,00	4 000,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 400,00	35 500,00	0,00
6228	Divers	6 600,00	3 030,00	0,00
6231	Annonces et insertions	7 900,00	6 700,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	100 000,00	91 940,00	0,00
6233	Foires et expositions	39 850,00	46 250,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	21 581,00	19 776,00	0,00
6237	Publications	25 250,00	39 900,00	0,00
6238	Divers	14 550,00	14 664,00	0,00
6248	Divers	8 600,00	7 750,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 080,00	1 525,00	0,00
6256	Missions	510,00	425,00	0,00
6257	Réceptions	4 305,00	4 515,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	15 740,00	15 440,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	40 520,00	40 570,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	720,00	920,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 868,00	17 652,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 070,00	1 050,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00
62874	Remb. frais à la Caisse des Ecoles	150,00	150,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	90,00	90,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	21 790,00	17 240,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	96 430,00	92 760,00	0,00
63512	Taxes foncières	34 500,00	33 500,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 880,00	1 580,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	100,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 931 218,00	4 034 487,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	25 812,00	15 201,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 709,00	51 957,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 759 460,00	1 798 797,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	44 831,00	43 709,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	268 107,00	292 560,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	534 074,00	550 751,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	42 487,00	43 976,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	13 996,00	29 391,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	481 056,00	495 565,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	567 527,00	572 915,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 159,00	24 665,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00	70 000,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	41 000,00	42 000,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	700,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	500,00	500,00	0,00
7398	Revers., restitut* et prêtév. divers	500,00	200,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	826 992,19	821 638,55	0,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	6 710,00	12 290,00	0,00
6531	Indemnités	176 000,00	170 000,00	0,00
6532	Frais de mission	5 000,00	5 000,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	8 000,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	20 000,00	13 000,00	0,00
6535	Formation	5 500,00	5 500,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	350,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	2 500,00	0,00
65548	Autres contributions	12 460,00	10 920,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	7 000,00	7 000,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	5 500,00	8 000,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	575 822,19	579 078,55	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 193 801,19	7 284 094,55	0,00
66	Charges financières (b)	111 000,00	100 500,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000,00	100 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	500,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 560,00	8 100,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	700,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	4 860,00	4 600,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 500,00	3 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00	10 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 324 361,19	7 402 694,55	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 809 805,81	2 689 079,45	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	284 827,00	299 400,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	284 827,00	299 400,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 094 632,81	2 988 479,45	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 094 632,81	2 988 479,45	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 418 994,00	10 391 174,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 391 174,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	27 384,41
Montant des ICNE de l'exercice N-1	26 884,41
= Différence ICNE N - ICNE N-1	500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	80 000,00	60 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	75 000,00	55 000,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	5 000,00	5 000,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	824 910,86	849 840,00	0,00
7013	Ventes de produits résiduels	200,00	200,00	0,00
7021	Ventes de récoltes	200,00	200,00	0,00
7022	Coupes de bois	1 149,86	1 000,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 500,00	4 000,00	0,00
70312	Redevances funéraires	500,00	500,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	10 000,00	10 000,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	24 031,00	24 150,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	500,00	500,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	13 400,00	13 200,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	5 500,00	5 500,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	614 000,00	638 000,00	0,00
70688	Autres prestations de services	10 600,00	15 200,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	300,00	300,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	113 000,00	115 000,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	800,00	1 000,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 000,00	2 000,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	21 630,00	18 290,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	600,00	800,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 088 481,00	5 105 741,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 700 032,00	3 822 993,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	1 000,00	0,00
73211	Attribution de compensation	412 393,00	412 393,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	280 000,00	250 000,00	0,00
73221	FNGIR	63 466,00	63 515,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	110 000,00	80 000,00	0,00
7336	Droits de place	1 500,00	1 500,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	23 000,00	24 250,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	90,00	90,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	420 000,00	450 000,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	75 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 057 632,00	1 822 975,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	910 000,00	882 000,00	0,00
74121	Dotations de solidarité rurale	540 000,00	206 000,00	0,00
74123	Dotations de solidarité urbaine	0,00	95 000,00	0,00
74127	Dotations nationales de péréquation	110 192,00	153 000,00	0,00
744	FCTVA	10 000,00	10 000,00	0,00
7461	DGD	0,00	4 200,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	31 030,00	28 580,00	0,00
7472	Participat° Régions	4 000,00	6 000,00	0,00
7473	Participat° Départements	1 000,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	4 415,00	5 050,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	20 000,00	22 600,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	58 845,00	54 545,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	244 000,00	253 700,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	300,00	300,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	6 500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 000,00	12 000,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	90 000,00	90 000,00	0,00
7484	Dotations de recensement	17 350,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	241 160,00	306 880,65	0,00
752	Revenus des immeubles	111 160,00	101 100,00	0,00
7561	Régies dotées seule autonomie financière	0,00	80 779,74	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	130 000,00	125 000,91	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		8 292 183,86	8 145 436,65	0,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	4 020,00	20,00	0,00
76812	Sortie empr. risque sans IRA capital.	4 000,00	0,00	0,00
7688	Autres	20,00	20,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	61 050,00	76 001,00	0,00
7713	Libéralités reçues	50,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	26 000,00	16 000,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	35 000,00	60 001,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 357 253,86	8 221 457,65	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	172 000,00	123 690,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	172 000,00	123 690,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre inférieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		172 000,00	123 690,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 529 253,86	8 345 147,65	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 046 026,35
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 391 174,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	277 760,72	76 880,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	59 400,00	2 000,00	0,00
2031	Frais d'études	197 400,00	62 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	20 960,72	12 880,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	63 000,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	63 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	717 591,89	669 176,00	0,00
2111	Terrains nus	334 403,00	300 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	12 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	25 500,00	12 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	36 800,00	27 500,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	8 000,00	3 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	167 500,00	108 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 150,00	50 170,00	0,00
2184	Mobilier	28 880,69	32 926,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	101 358,20	123 580,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 617 080,39	5 180 432,00	0,00
2313	Constructions	2 479 678,40	2 538 315,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 044 301,99	2 562 117,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	93 100,00	80 000,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 675 433,00	5 926 488,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 900,00	1 900,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 900,00	1 900,00	0,00
13	Subventions d'investissement	600,00	7 038,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	600,00	7 038,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	486 150,55	511 750,67	0,00
1641	Emprunts en euros	434 400,00	460 000,67	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	48 000,55	48 000,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	3 750,00	3 750,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00	0,00
	Total des dépenses financières	499 650,55	530 688,67	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 175 083,55	6 457 176,67	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	172 000,00	123 690,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	172 000,00	123 690,00	0,00
2313	Constructions	172 000,00	95 090,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	28 600,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	13 600,00	109 350,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	100 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	13 600,00	9 350,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	185 600,00	233 040,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 360 683,55	6 690 216,67	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	718 860,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	773 041,33
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 182 118,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 126 172,38	1 718 171,47	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	218 291,00	57 462,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	17 560,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	82 243,38	31 680,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	813 578,00	648 138,20	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	36 805,00	9 219,55	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	654 420,00	642 430,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	116 000,00	66 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	204 835,00	245 681,72	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	245 664,36	921 035,75	0,00
1641	Emprunts en euros	245 664,36	921 035,75	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 371 836,74	2 639 207,22	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 505 154,45	2 366 481,33	0,00
10222	FCTVA	550 000,00	738 180,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	170 000,00	200 000,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	4 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 781 154,45	1 428 301,33	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	15 000,00	0,00
	Total des recettes financières	2 520 154,45	2 381 481,33	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	4 891 991,19	5 020 688,55	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 809 805,81	2 689 079,45	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	284 827,00	299 400,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	8 050,69	8 093,27	0,00
28031	Frais d'études	14 441,00	17 256,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	9 850,00	9 850,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3 036,00	3 036,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	4 094,92	8 965,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	31 456,00	31 456,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	40 564,76	33 926,06	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	855,00	1 412,46	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 022,82	10 090,40	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	24 662,94	25 372,95	0,00
28182	Matériel de transport	28 240,00	39 416,58	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	21 396,41	19 660,51	0,00
28184	Mobilier	39 935,00	41 473,48	0,00
28188	Autres immo. corporelles	49 221,46	49 391,29	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 094 632,81	2 988 479,45	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	13 600,00	109 350,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	86 935,11	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	8 456,55	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	3 254,66	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	1 353,68	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	13 600,00	9 350,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 108 232,81	3 097 829,45	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 000 224,00	8 118 518,00	0,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	63 600,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 182 118,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	521 751	651 220	42 450	459 817	621 500	1 552 122	3 650	0	0	2 604 667	0	6 457 177
- Equipements municipaux (2)		644 560	42 450	458 419	621 500	1 552 122	3 650	0	0	2 603 767	0	5 926 488
- Equip. non municipaux (a204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	521 751											521 751
Dépenses d'ordre	0											233 040
Total dépenses de l'exercice	521 751	675 800	42 450	489 817	631 750	1 610 662	4 700	0	0	2 633 267	100 000	6 690 217
RAR N-1 et reports	773 041	155 121	0	41 025	28 284	163 493	0	0	0	330 958	0	1 491 901
Total cumulé dépenses d'investissement	1 294 792	830 921	42 450	510 842	660 014	1 774 175	4 700	0	0	2 964 225	100 000	8 182 118
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 369 961	1 576 758	5 000	145 846	195 078	228 580	0	0	0	497 295	100 000	8 118 518
RAR N-1 et reports	0	9 516	0	0	16 380	23 324	0	0	0	14 580	0	63 600
Total cumulé recettes d'investissement	5 369 961	1 586 074	5 000	145 846	211 458	251 904	0	0	0	511 875	100 000	8 182 118

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 099 679	2 525 043	54 343	1 800 838	1 171 266	1 137 980	65 630	12 847	500	490 208	32 840	10 391 174
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 099 679	2 525 043	54 343	1 800 838	1 171 266	1 137 980	65 630	12 847	500	490 208	32 840	10 391 174
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 594 001	262 190	1 200	499 850	214 671	412 155	117 950	400	16 250	156 090	70 391	8 345 148
RAR N-1 et reports	2 046 026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 046 026
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 640 027	262 190	1 200	499 850	214 671	412 155	117 950	400	16 250	156 090	70 391	10 391 174

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 5 000 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses investissement	521 751	830 921	42 450	510 842	660 014	1 774 175	4 700	0	0	2 964 225	100 000	7 409 077
	Dépenses réelles	521 751	806 341	42 450	500 842	649 764	1 715 615	3 650	0	0	2 935 625	0	7 176 037
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	900	0	1 900
13	Subventions d'investissement	0	5 640	0	1 398	0	0	0	0	0	0	0	7 038
16	Emprunts et dettes assimilées	511 751	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	511 751
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	64 894	270	500	1 620	13 010	0	0	0	114 490	0	194 784
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 363	0	40 363
21	Immobilisations corporelles	0	484 982	12 180	88 319	47 702	43 927	0	0	0	17 805	0	694 914
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	249 825	30 000	410 625	600 442	1 668 678	3 650	0	0	2 762 067	0	5 715 287
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement													
Opérations pour compte de tiers													
Dépenses d'ordre													
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	24 580	0	10 000	10 250	58 560	1 050	0	0	28 600	100 000	233 040
041	Opérations patrimoniales	0	24 580	0	10 000	900	58 560	1 050	0	0	28 600	0	123 660
		0	0	0	0	9 350	0	0	0	0	0	100 000	109 350

RECETTES													
	Total recettes investissement	5 369 961	1 586 074	5 000	145 846	214 488	251 904	0	0	0	511 875	100 000	8 182 118
	Recettes réelles	2 381 481	1 586 074	5 000	145 846	202 108	251 904	0	0	0	511 875	0	5 084 289
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 366 481	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 366 481
13	Subventions d'investissement	0	665 039	5 000	145 846	202 108	251 904	0	0	0	511 875	0	1 781 771

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le **26 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-BP2020COMMUNE-BF

Services urbains, économique

environnement

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement
16	Emprunts et dettes assimilées	0	921 036	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		2 988 479	0	0	0	9 350	0	0	0	3 097 629
021	Virement de la sect* de fonctionnement	2 689 079	0	0	0	0	0	0	0	2 689 079
040	Opérat* ordre transfert entre sections	299 400	0	0	0	0	0	0	0	299 400
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	9 350	0	0	0	109 350

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		3 099 679	2 525 043	54 343	1 800 838	1 171 266	1 137 980	65 630	12 847	500	32 840	10 391 174
Dépenses réelles		111 200	2 525 043	54 343	1 800 838	1 171 266	1 137 980	65 630	12 847	500	32 840	7 402 685
011	Charges à caractère général	0	582 669	16 940	354 761	636 547	280 854	36 390	0	500	480 936	2 427 269
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 721 974	36 263	980 642	525 710	740 291	25 185	1 762	0	2 670	4 034 487
014	Atténuations de produits	700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700
022	Dépenses imprévues	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
65	Autres charges de gestion courante	0	220 000	1 150	462 835	6 709	105 635	955	11 085	0	9 270	821 639
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	100 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 500
67	Charges exceptionnelles	0	400	0	2 600	300	1 200	3 100	0	0	500	8 100
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		2 988 479	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 988 479
023	Virement à la section d'investissement	2 689 079	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 689 079
042	Opérat* ordre transfert entre sections	299 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	299 400
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le **26 FEV. 2020**

ID : 035-200064485-20200210-BP2020COMMUNE-BF

services urbains; économique
environnement

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement													
		6 594 001	262 190	1 200	499 850	214 671	412 155	117 950	400	16 250	156 090	70 391	8 345 148
	Recettes réelles	6 594 001	237 610	1 200	489 850	213 771	353 595	116 900	400	16 250	127 490	70 391	8 221 458
013	Atténuations de charges	5 000	55 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	140 350	1 200	405 000	16 750	243 550	1 700	400	3 250	21 440	16 200	849 840
73	Impôts et taxes	4 999 901	0	0	0	0	0	0	0	0	104 250	1 590	5 105 741
74	Dotations et participations	1 448 300	36 780	0	84 850	54 520	110 045	87 000	0	0	1 500	0	1 822 975
75	Autres produits de gestion courante	80 780	4 500	0	0	127 501	0	28 200	0	13 000	300	52 600	306 881
76	Produits financiers	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
77	Produits exceptionnels	60 000	1 000	0	0	15 000	0	0	0	0	0	1	76 001
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre													
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	24 580	0	10 000	900	58 560	1 050	0	0	28 600	0	123 690
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	24 580	0	10 000	900	58 560	1 050	0	0	28 600	0	123 690
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 537 589,84									
1641 Emprunts en euros (total)					6 537 589,84									
00027470042	CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE	04/02/2011	01/01/2017	28/02/2017	17 573,54	F	FIXE	4,010	4,280		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
00036299488	CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE	13/03/2010	01/01/2017	30/03/2017	34 537,57	V	EURIBOR	1,250	1,200		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
00036299737	CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE	13/03/2010	01/01/2017	30/03/2017	17 776,69	V	EURIBOR	1,250	1,200		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
00036300103	CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE	13/03/2010	01/01/2017	30/03/2017	62 106,16	V	EURIBOR	1,430	1,380		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
00040195309	CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE	29/12/2010	01/01/2017	30/03/2017	38 143,88	V	EURIBOR	1,320	1,270		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
00041148922	CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE	12/03/2011	01/01/2017	30/03/2017	152 569,19	V	EURIBOR	1,960	1,950		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
0147524428201	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	26/11/2013	01/01/2017	28/02/2017	240 000,00	F	FIXE	3,610	3,720		T	C Amortissements Constantes	N	A-1
0147524428202	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	16/08/2012	01/01/2017	30/01/2017	159 501,66	F	FIXE	4,690	4,940		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
0147524428204	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	18/12/2015	10/03/2016	30/04/2016	1 000 000,00	F	FIXE	1,980	2,000		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
0147524428205	BANQUE COMMERCIALE POUR LE MARCHE DE L'ENTREPRISE	05/12/2011	01/01/2017	30/03/2017	98 404,76	F	FIXE	3,190	3,230		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
0421524430801	BANQUE COMMERCIALE POUR LE MARCHE DE L'ENTREPRISE	16/12/2009	21/12/2009	28/02/2010	1 000 000,00	F	FIXE	3,357	3,820		A	C Amortissements Constantes	N	A-1

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le 26 FEV. 2020

ID : 035-200064483-20200210-BP2020COMMUNE-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	remboursement anticipé OIN	gérie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
0421524430802	08/12/2003	15/12/2003	30/03/2004	1 000 000,00	V	EURIBOR	2,144	1,960		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1087865	02/04/2007	01/01/2017	01/05/2017	30 237,94	V	LIVRETA	3,650	1,930		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1271624	03/11/2016	01/01/2017	01/06/2017	29 276,60	V	LIVRETA	2,300	2,380		A	X Produits CDC Progressifs	N	A-1
3273253	22/05/2007	01/01/2017	31/07/2017	58 509,00	F	FIXE	4,350	5,110		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
5086379	29/08/2015	01/01/2017	01/09/2017	401 742,36	V	LIVRETA	0,750	1,750		T	X Produits CDC Progressifs	N	A-1
567145415	27/07/1999	01/01/2017	30/06/2017	19 295,26	F	FIXE	5,000	5,700		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
70001857966	30/04/2004	01/01/2017	05/02/2017	62 297,98	V	EURIBOR	0,111	0,040		T	Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
70003665567	03/11/2006	01/01/2017	10/03/2017	32 527,52	F	FIXE	4,300	4,480		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
70003665630	03/11/2006	01/01/2017	13/02/2017	88 773,33	F	FIXE	0,000	0,000		T	C Amortissements Progressifs	N	A-1
85100002	08/06/2009	01/01/2017	25/03/2017	50 286,40	F	FIXE	4,370	4,320		T	C Amortissements Progressifs	N	A-1
MIN510964EUR	30/12/2005	25/04/2005	01/08/2006	500 000,00	C	TALUX STRUCTURES	3,630	3,490		A	X Echéances Progressives Constantes	N	B-1
MON510961EUR	26/04/2010	21/05/2010	01/09/2010	265 000,00	F	FIXE	2,630	2,660		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MON510962EUR	06/03/2010	11/03/2010	01/07/2010	735 000,00	F	FIXE	3,780	3,830		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MON510963EUR	06/04/2015	01/05/2015	01/05/2016	450 000,00	F	FIXE	3,370	3,420		A	X Echéances Progressives Constantes	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				1 000 000,00									

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 21/02/2020
 Reçu en préfecture le 21/02/2020
 Affiché le **26 FEV. 2020**
 ID : 035-200064483-20200210-BF2020COMMUNE-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	remboursement anticipé O/N	gorté d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
L1039173	BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	20/08/2003	21/08/2003	15/12/2003	1 000 000,00	V	TAM	2,033	1,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					30 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					30 000,00									
20140110	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ILLE ET VILAINE	01/01/2017	01/01/2017	01/04/2017	30 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C Amortissements Constants	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 567 589,84									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le **26 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-BP2020COMMUNE-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 514 937,55					499 975,91	84 366,20	0,00	21 732,80
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 229 223,55					452 355,91	82 429,26	0,00	21 663,26
00027470042	N	0,00	A-1	4 659,62	0,00	F	FIXE	4,010	4 659,62	117,36	0,00	0,00
00036299488	N	0,00	A-1	16 814,95	2,00	V	EURIBOR	1,120	6 054,49	162,95	0,00	0,75
00036299737	N	0,00	A-1	8 654,77	2,00	V	EURIBOR	1,120	3 116,29	83,87	0,00	0,38
00036300103	N	0,00	A-1	41 636,83	5,00	V	EURIBOR	1,280	7 022,66	499,30	0,00	2,75
00040195309	N	0,00	A-1	11 432,74	1,00	V	EURIBOR	1,190	9 131,85	95,39	0,00	0,15
00041148822	N	0,00	A-1	123 821,90	11,00	V	EURIBOR	1,830	9 991,21	2 236,30	0,00	12,39
0147524426201	N	0,00	A-1	180 000,00	8,00	F	FIXE	3,610	20 000,00	6 227,26	0,00	513,42
0147524426202	N	0,00	A-1	123 766,95	7,00	F	FIXE	4,680	13 066,57	5 577,07	0,00	868,81
0147524426204	N	0,00	A-1	841 296,74	16,00	F	FIXE	1,964	44 349,98	16 329,78	0,00	2 701,41
0147524426205	N	0,00	A-1	68 675,64	5,00	F	FIXE	3,190	10 556,33	2 065,91	0,00	10,30
0421524430801	N	0,00	A-1	323 054,50	4,00	F	FIXE	3,820	64 610,89	12 340,68	0,00	8 308,05
0421524430802	N	0,00	A-1	145 666,52	3,00	V	EURIBOR	0,833	35 238,99	1 122,25	0,00	5,11
1087865	N	0,00	A-1	15 005,23	2,00	V	LIVRETA	1,525	5 024,87	232,68	0,00	103,84
1271624	N	0,00	A-1	14 592,25	4,00	V	LIVRETA	2,050	2 903,92	299,14	0,00	140,48
3273253	N	0,00	A-1	24 911,01	1,00	F	FIXE	4,360	12 189,80	1 086,12	0,00	234,01
5086379	N	0,00	A-1	380 154,19	27,00	V	LIVRETA	1,750	9 091,97	6 550,57	0,00	555,54
567145415	N	0,00	A-1	12 925,23	4,00	F	FIXE	5,000	2 339,13	646,26	0,00	268,26
70001887966	N	0,00	A-1	37 388,62	4,00	V	EURIBOR	0,111	8 304,06	38,68	0,00	5,11
70003665567	N	0,00	A-1	13 851,09	1,00	F	FIXE	4,300	6 777,31	487,29	0,00	18,59
70003665630	N	0,00	A-1	65 100,45	8,00	F	FIXE	0,000	7 890,96	0,00	0,00	0,00
85100002	N	0,00	A-1	31 429,00	4,00	F	FIXE	4,370	6 285,80	1 291,61	0,00	21,36
MIN510964EUR	N	0,00	B-1	42 280,15	0,00	C	TAUX STRUCTURES	3,630	42 280,15	1 560,35	0,00	0,00
MON510961EUR	N	0,00	A-1	109 440,13	5,00	F	FIXE	2,630	18 742,76	2 894,44	0,00	205,41
MON510962EUR	N	0,00	A-1	318 564,17	5,00	F	FIXE	3,780	53 127,83	11 294,53	0,00	2 508,37

COMMUNE DE CHATEAUGIRON - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le **26 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-BP2020COMMUNE-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
M0N51063EUR	N	0,00	A-1	274 101,47	4,00	FIXE		3,370	49 605,47	9 391,17	0,00	5 148,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		285 714,00					47 619,00	1 936,94	0,00	79,54
LT039173	N	0,00	A-1	285 714,00	5,00	V	TAM	0,707	47 619,00	1 936,94	0,00	79,54
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEJP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		18 750,00					3 750,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		18 750,00					3 750,00	0,00	0,00	0,00
20140110	N	0,00	A-1	18 750,00	4,00	F	FIXE	0,000	3 750,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 533 687,55					503 725,91	84 366,20	0,00	21 732,80

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
MIN610964EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	500 000,00	42 280,15	1	15,00		3,63	EURIBOR + 0,14	0,00		3,630	1 560,35	0,00	1,20
TOTAL (B)		500 000,00	42 280,15						0,00			1 560,35	0,00	1,20
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		500 000,00	42 280,15						0,00			1 560,35	0,00	1,20

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le **26 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-BP2020COMMUNE-BF

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnes)	Nombre de produits	26	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 491 407,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	42 280,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

BUDGET PRIMITIF 2020- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

	BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
Charges à caractère général	2 372 803,65 €	2 005 407,92 €	2 333 621,00 €
Travaux en régie	114 080,00 €	47 630,90 €	93 648,00 €
Charges de personnel	3 931 218,00 €	3 703 933,44 €	4 034 487,00 €
Autres charges courantes	831 325,69 €	818 537,96 €	821 638,55 €
Charges financières	111 000,00 €	89 002,73 €	100 500,00 €
Charges exceptionnelles	9 226,50 €	4 519,67 €	8 100,00 €
Atténuation de produit	1 000,00 €	300,00 €	700,00 €
Charges réelles	7 370 653,84 €	6 669 332,62 €	7 392 694,55 €
Opérations d'ordre	284 827,00 €	302 567,73 €	299 400,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Virement à la section d'investissement	2 811 641,16 €	- €	2 689 079,45 €
Charges de fonctionnement	10 477 122,00 €	6 971 900,35 €	10 391 174,00 €

Recettes de fonctionnement

	BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
Ventes de produits et prestation de service	831 530,86 €	872 797,24 €	849 840,00 €
Impôts et taxes	5 089 481,00 €	5 144 984,23 €	5 105 741,00 €
Dotations et participations	2 145 860,00 €	2 157 615,49 €	1 822 975,00 €
Autres produits courants	238 180,00 €	226 668,67 €	306 880,65 €
Produits financiers	4 020,00 €	4 020,19 €	20,00 €
Produits exceptionnels	41 050,00 €	28 596,67 €	76 001,00 €
Atténuation de charges	80 000,00 €	38 508,00 €	60 000,00 €
Produits réels	8 430 121,86 €	8 473 190,49 €	8 221 457,65 €
Opérations d'ordre-travaux en régie	157 260,00 €	83 297,40 €	123 690,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	1 889 740,14 €	- €	2 046 026,35 €
Produits de fonctionnement	10 477 122,00 €	8 556 487,89 €	10 391 174,00 €

Annexe 3 du point 29

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le **26 FEV. 2020**

ID : 035-200064483-20200210-BP2020COMMUNE-BF

INVESTISSEMENT - BUDGET 2020

LIBELLE	REPORT	BUDGET
	2019	2020
Déficit reporté		773 041,33
Dépenses imprévues		10 000,00
Taxe d'aménagement		1 900,00
Remboursement subventions		7 038,00
Remboursement du capital des emprunts		511 750,67
Révision documents d'urbanisme	43 800,00	2 000,00
Autres frais d'études	63 910,00	62 000,00
Subventions d'équipements versées	40 362,87	
Acquisition de terrain	18 862,00	300 000,00
Acquisition de matériel	17 069,98	382 056,00
Logiciels	10 193,50	12 880,00
Défense incendie		12 000,00
Autre matériel et outillage de voirie		12 000,00
Autres matériels et outillages techniques		27 500,00
Euvre d'art		3 000,00
Acquisition véhicule		108 000,00
Informatique		50 170,00
Mobilier		32 926,00
Autres matériels	6 876,48	123 580,00
Construction et entretien des bâtiments	280 551,30	387 250,00
Mairies	19 014,62	6 000,00
Ateliers des services techniques		0,00
Eglise - Presbytère	45 456,39	7 000,00
Préau communal		10 000,00
Local associatif		3 000,00
Ecoles	13 292,95	74 500,00
Château	3 840,00	169 400,00
Restaurant scolaire	27 732,00	0,00
Cinéma		12 000,00
Le Zéphyr	20 202,47	0,00
Salle de sports + terrain de football	12 985,56	90 500,00
Terrain de loisirs	120 983,12	10 000,00
ALSH	17 044,19	1 200,00
Orangerie		3 150,00
Salle polyvalente Saint-Aubin du Pavail		500,00
Entretien voies et réseaux	200 478,79	1 233 200,00
Cimetière		45 500,00
Bornes apport volontaires		5 000,00
Eclairage public	110 634,59	0,00
Voirie	9 958,67	912 000,00
Plan vélo	66 813,57	254 000,00
Espaces verts		2 000,00
Jardins familiaux	13 071,96	14 700,00
Effacement de réseaux	36 971,06	0,00
Travaux en régie	0,00	123 690,00
Mairies- réfection éclairage + chaudière		4 080,00
Réfection bureau- Le Prieuré		10 000,00
Mise en valeur tombe mérovingienne		5 000,00
Eglise-mise en accessibilité		5 500,00
Réfection lampes- Le Centaure		2 000,00
Peinture menuiseries extérieures Ex-Paul Féval		8 000,00
Mise en mise barrières préau SAP		900,00
Réfection des foyers sportifs		4 000,00
Travaux de réfection salles des sports et terrain		24 560,00
Ludothèque-réfection plafond et mise en accessibilité		5 400,00
Orangerie-aménagement espace jeunes		1 050,00
Réfection aires de jeu		24 600,00
Création et amélioration d'espaces verts		28 600,00
Régularisation avance forfaitaire	0,00	109 350,00
Opérations	16 854,00	3 559 982,00
Aménagement rue de Rennes/bd du Château		5 000,00
Aménagement Centre ville		1 301 917,00
Aménagement Avenue de Piré		30 000,00
Performance énergétique La Pince Guerrière		6 000,00
Extension école Le Centaure		259 500,00
Réfection des lucarnes du château		395 000,00
Construction de locaux et vestiaires au stade de football		16 000,00
Extension salle de la Gironde		1 389 965,00
Remplacement menuiseries extérieures Ex-Paul Féval		29 600,00
ZAC du Grand Launay	16 854,00	12 000,00
Construction d'un nouveau centre technique		25 000,00
Aménagement gare routière-Lycée		30 000,00
Réfection de la couverture-Eglise Ossé		30 000,00
Programme d'installation de la vidéo protection		30 000,00
TOTAL GENERAL	718 860,00	7 463 258,00
TOTAL DEPENSES D' INVESTISSEMENT	8 182 118,00	